



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Pavilly

Enquête publique sur l'échange de deux portions de voies communales cultivées avec des parcelles de terrain privées appartenant à M. Julien GRANDSIRE, en vue de la création d'un nouveau tracé de voie communale

Conformément aux dispositions de l'arrêté municipal n° 26-8337 en date du 24 juillet 2026, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'échange de parcelles de terrain entre la commune et M. Julien GRANDSIRE en vue de la création d'un nouveau tracé de voie communale.

L'enquête se déroulera à la mairie de Pavilly pendant 16 jours consécutifs du lundi 5 octobre 2026 au mardi 20 octobre 2026 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture c'est-à-dire de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h45 du lundi au vendredi.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire-enquêtrice désignée.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou par courrier à Madame la commissaire enquêtrice – Mairie de Pavilly – Place du général de Gaulle – 76570 PAVILLY ou par voie électronique via le site internet de la commune.

A cet effet, Madame Annie TURMEL, professeure d'anglais retraitée, a été désignée en qualité de commissaire-enquêtrice. Elle recevra le public à la mairie de PAVILLY les :

- Lundi 5 octobre 2026 de 8h30 à 10h30
- Mardi 20 octobre 2026 de 15h30 à 17h30

Un mois après la clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de Madame la commissaire-enquêtrice sera tenue à la disposition du public à la mairie de PAVILLY pendant un an.